

Chapeau motion générale

« Trop souvent en quittant leur emploi, nos camarades retraités sont perdus pour le syndicalisme ; ils se désintéressent des questions sociales, se réfugient dans l'indifférence, et se tiennent à l'écart de l'action destinée à préparer pour les travailleurs un meilleur avenir... ». Le 28 mars 1936, Marthe Pichorel lance cet appel en vue de la création de la FGR, création actée le 20 juin 1936.

90 ans après cet appel et sa création, la FGR-FP réunie lors de son 68^{ième} congrès à Port-Leucate, renouvelle cet appel et œuvre pour une Fédération intéressée par les questions sociales, refusant l'indifférence, inscrite dans l'action pour un avenir meilleur pour les travailleuses et travailleurs.

L'ordre mondial issu de la seconde guerre mondiale, fondé par la création de l'ONU, était basé sur la reconnaissance et la souveraineté des états. Pour autant, cela n'a pas empêché les guerres de décolonisation et les interventions militaires mais un cadre collectif réunissait tous les pays pour dire le droit et favoriser ainsi la négociation et la recherche d'issues pacifiques et diplomatiques.

Aujourd'hui, la rhétorique belliciste, le réarmement global, les logiques de guerre et de force s'expriment ouvertement. Les intérêts du capitalisme, qu'il soit d'Etat ou pas, génèrent une diplomatie de la prédation, opposée à l'intérêt des peuples. Ainsi, ils produisent l'explosion des inégalités, détruisent l'environnement et obèrent l'avenir de la planète.

En France, la déconstruction de l'Etat social appuyé sur les services publics et la Sécurité Sociale, est générée par une austérité ciblée sur le travail. La progression imposée des inégalités s'accompagne d'une seule justification politique : défendre l'ordre public contre les « ennemis de la République ».

Cette inversion accompagne le passage progressif d'un Etat intervenant largement dans le domaine économique et social pour garantir l'effectivité de droits et principes fondamentaux, à un Etat qui affiche vouloir réduire ses ambitions à la seule insécurité produite par des groupes (sociaux, religieux ou autres...).

La FGR-FP doit opposer, par son engagement, le retour et l'élargissement émancipateur du concept de sécurité : sécurité sociale, sécurité au travail, sécurité du travail, sécurité sanitaire, sécurité dans l'éducation, du logement, alimentaire, énergétique, environnementale, publique...

Il est donc vital de nous mobiliser pour un nouveau « Contrat social ». Ce sont ces sécurités qui apporteront à chacun les garanties indispensables à la cohésion de la société. Ce sont les services publics qui en partie les organisent. Elles participent à une égalité citoyenne effective contribuant à s'estimer soi comme élément considéré d'un tout et à considérer les autres comme égaux dans ce tout